Les archers du





sont heureux de vous inviter à un concours de :

Tir à l'arc extérieur (TAE)

(Distances: 20m - 30m - 40m - 50m - 60m - 70m)

le Dimanche 16 juin 2019

Sélectif aux Championnats de France et à la Coupe de France

<u>Changement de réglementation</u>: vous devez impérativement indiquer l'arme, la catégorie, le blason et la distance de tir au moment de l'inscription, sinon par défaut vous serez inscrit en disciplines internationales et olympique

<u>Lieu</u>: Stade municipal de Balma, 17 avenue des Aérostiers - 31130 Balma (suivre le fléchage).

Arbitres: R. VINCENT; A.P. ROBINSON; M. MAHEUX; M. BONNET

Engagements : Adultes : $10 \in (2 \text{ mises } : 15 \in)$ Jeunes (- 20 ans) : $8 \in (2 \text{ mises } : 12 \in)$

<u>Horaires :</u>	MATIN TAE	APRES-MIDI TAE
Ouverture du greffe	8 h 30	13 h 15
Échauffement sur cibles (30 min) Contrôle du matériel pendant l'échauffement	9 h 00	14 h 00
Début des tirs	9 h 30	14 h 30

Proclamation des résultats et remise des récompenses par les officiels vers 17h30.

Règlement: Rythme ABC ou ABCD en fonction du nombre de participants (2 fois 6 volées

de 6 flèches) - Classement par catégories.

Conditions: Certificat médical et licence 2018-2019 obligatoires, longues vues autorisées.

Tenue du Club et/ou tenue correcte exigée.

Inscriptions: Par mail: inscriptionsbac@balma.arc-club.fr

Par tél: Christophe LEVANTHOI au 07.87.86.09.83

Buvette et restauration sur place (sandwichs, glaces) toute la journée

















STADE MUNICIPAL DE BALMA 17 avenue des Aérostiers - 31130 BALMA Coordonnées GPS : 43.608559, 1.487605